



**Les efforts de l'Agence du revenu du Canada afin de combattre
l'évitement fiscal et l'évasion fiscale**

**Présentation d'ATTAC-Québec au Comité permanent des Finances
de la Chambre des communes**

15 juin 2021, 16 h

ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) est une organisation qui est représentée dans plusieurs pays sur quatre continents. ATTAC-Québec, comme les autres ATTAC, est particulièrement préoccupée par les questions de fiscalité. La justice fiscale est indispensable selon nous pour permettre plus de justice sociale, une meilleure répartition de la richesse et le développement de services publics de qualité.

Puisqu'il s'agit ici d'évaluer les efforts de l'Agence du revenu du Canada (ARC) afin de combattre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale, c'est à vous, messieurs, mesdames les députés, que nous nous adressons, ce sont de vos propres efforts dont nous parlerons, puisque l'Agence relève de vous.

Nous tenons d'abord à mentionner que la situation des finances publiques du Canada a de quoi nous inquiéter. Combattre les effets de la COVID-19 a coûté très cher et accentuera grandement le déficit budgétaire. D'autres dépenses élevées sont à prévoir : la transition écologique, absolument nécessaire pour notre santé économique et pour notre survie en tant qu'espèce sur cette planète, nécessitera des investissements publics majeurs, entre autres pour d'importantes transformations technologiques, axées sur l'économie d'énergie, l'électrification des transports, le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables, etc.

Devant une pareille situation, l'austérité budgétaire qui nous a étouffés ces dernières années et a grandement affaibli notre capacité de réagir contre la pandémie, n'est plus envisageable. C'est dire à quel point l'ARC occupera un rôle fondamental dans les prochaines années et à quel point la lutte contre l'évitement et l'évasion fiscale devrait être au cœur de nos préoccupations collectives.

Nous nous inquiétons d'abord du financement encore trop faible selon nous de l'ARC. D'après l'échec aux paradis fiscaux, le gouvernement du Canada aurait renfloué l'Agence de 500 millions \$ depuis 2015, auquel se sont ajoutés 534 millions \$ dans le dernier budget fédéral. Nous avons donc tout juste compensé les compressions de 1 milliard \$ faites par le gouvernement Harper, alors que les besoins sont aujourd'hui beaucoup plus grands. L'échange automatique de renseignements, mis en place récemment, rend enfin accessible une gigantesque quantité de données qui facilitera le travail des enquêteurs, mais surtout, qui demandera un important travail d'analyse et de traitement des données fait par des experts de haut niveau, ce qui exige un investissement considérable. ATTAC-Québec propose donc que soit considérablement relevé le budget de l'ARC, en plus des sommes déjà attribuées, et que l'argent soit consacré à des enquêtes qui permettent de cibler les plus grands fraudeurs (entreprises et individus).

En ce qui concerne l'évitement fiscal, nous croyons beaucoup en l'efficacité d'un registre des bénéficiaires effectifs, selon les conditions suivantes :

- L'accès au régime doit être gratuit et aisé pour l'ensemble du public.
- Les informations publiées doivent permettre de se faire une idée complète de l'identité de bénéficiaires effectifs.
- Des ressources adéquates doivent être dédiées à vérifier les informations transmises.
- Le seuil d'assujettissement doit être de 10 % de la part de l'entreprise visée, reprenant ainsi la distinction entre un investissement direct étranger et un investissement de portefeuille proposée par Statistique Canada. Un seuil trop élevé, comme celui de 25 % au Royaume-Uni, n'a jamais fait l'objet d'un consensus scientifique quant à son efficacité.

Nous apprécions finalement la proposition du G7 de mettre en place un impôt minimal mondial sur les sociétés, un bon moyen de combattre l'évitement fiscal et la stratégie particulièrement nocive des prix de transfert. Cependant, le taux de 15 % d'imposition minimale nous semble trop bas et pourrait contribuer à accentuer la concurrence fiscale entre les États dotés d'une bonne fiscalité. De plus, ce taux prévu pour les multinationales seulement nous fait craindre un traitement de faveur à leur avantage, aux dépens des citoyens et PME, alors que d'importants efforts devraient être mis pour atteindre une véritable progressivité des impôts.

Les décisions que vous aurez à prendre concernant l'ARC seront vitales pour les prochaines années, afin d'assurer plus de justice sociale et une meilleure protection de l'environnement. Même si des progrès ont été faits, ceux-ci sont loin d'être suffisants. Il est essentiel de tout faire pour éliminer les paradis fiscaux. Nous espérons que vous saurez adopter les mesures nécessaires pour que le Canada devienne un leader mondial sur ces questions, plutôt que de continuer à prendre la position passive et attentiste qui a malheureusement été la nôtre depuis trop longtemps.